



Jean-Claude LEROY

Président
du Conseil départemental

Madame Nicole BELLOUBET
Ministre de l'Education Nationale
Et de la Jeunesse de France
110 rue de Grenelle SP
75357 PARIS SP 07

Madame la Ministre de l'Education Nationale,

Permettez - moi d'attirer votre attention sur la situation du Département du Pas-de-Calais, nous sommes en effet très inquiets quant à la suppression des postes et fermetures de classes qui sont particulièrement nombreuses dans notre département.

Nous sommes sans doute l'un des départements les plus durement touchés par la réduction drastique des moyens alloués à l'Education Nationale : 157 fermetures de classes sont envisagées et 89 postes d'enseignants devraient être supprimés, soit deux fois plus que l'an dernier. Et ce alors même que le Pas-de-Calais cumule les difficultés économiques et sociales.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Si l'on ne s'intéresse qu'aux établissements relevant de notre compétence, 118 collèges sur 125 se situent sous la moyenne nationale de l'IPS et de l'augmentation du nombre de dossiers MDPH liée aux politiques d'inclusion. Or, les dotations accordées à ces établissements sont nettement insuffisantes au regard des ambitions affichées par le gouvernement en matière d'Education.

Dans notre pays où les inégalités pèsent fortement sur la réussite des enfants, et encore plus dans un Département à dominante rurale comme l'est le Pas-de-Calais, la politique éducative doit avoir pour principal objectif de lutter contre tous les déterminismes.

.../...

Je tiens à rappeler que l'éducation est au cœur de notre identité républicaine. Qu'elle constitue un levier essentiel d'égalité territoriale comme de justice sociale. Ainsi, garantir le droit à l'éducation est sans nul doute l'une des meilleures réponses que nous pouvons apporter aux défis du temps présent et aux besoins de faire vivre la République dans tous les territoires.

C'est pourquoi, compte tenu des circonstances exceptionnelles que traverse notre département, je vous demande, au nom de l'ensemble des élus du Conseil départemental, un moratoire pour les fermetures de classes et les suppressions de postes du 1^{er} et second degré dans le Pas-de-Calais pour la rentrée scolaire 2024/2025 afin de ne pas ajouter d'inutiles angoisses et colères légitimes.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre de l'Education Nationale, l'expression de ma très haute considération.

Jean-Claude LEROY
Président du Département
et l'ensemble des conseillers départementaux
du Pas-de-Calais.

Bien cordialement

